**Les Sacrements - cours 4 / Janvier 2022**

**Les sacrements de l’initiation : Baptême et Confirmation**

Les sacrements de l’initiation chrétienne incluent aussi l’eucharistie, comme nous y consacrerons le dernier cours, nous allons nous concentrer sur ces deux sacrements : baptême et confirmation. Nous allons cheminer à travers les écritures et la tradition de l’Eglise pour mieux comprendre ce qu’est le baptême, la distinction et la complémentarité entre baptême et confirmation et enfin regarder les fruits de ces sacrements.

1. **Pourquoi le baptême et la confirmation ?**

* **Les préfigurations**

La circoncision. Elle est le signe visible de l’appartenance au peuple élu. Elle était effectuée huit jours après la naissance. Jésus l’a subie (fêtée le 1° janvier jusqu’au calendrier de 1969). Elle est le signe de l’entrée dans l’Alliance. C’est à ce titre qu’elle préfigure le baptême. D’une part, la circoncision affirme que la génération humaine, si importante qu’elle soit, n’est pas le tout de la rencontre avec Dieu. Il y a une autre génération, spirituelle, à prendre en compte. On s’approche de ce que Jésus dit à Nicodème, en Jean 6,3, sur la nouvelle naissance. D’autre part, l’effusion de sang dans cette opération évoque le sacrifice, la réalité douloureuse, qui inévitablement accompagne la recherche de Dieu, petite préfiguration du baptême comme plongée dans la mort et la résurrection du Christ.

*Le baptême des prosélytes*. À l’époque de Jésus, ceux qui n’étaient pas de la descendance d’Abraham, mais qui voulaient entrer dans l’Alliance, dans le judaïsme, étaient soumis à un double rite, un bain rituel, un baptême et ensuite la circoncision.

*Le baptême de Jean*. Il présente plusieurs caractéristiques. Il est unique, non réitérable. Il est reçu, différence capitale avec les ablutions juives ou les baptêmes esséniens : on ne se baptise pas, on est baptisé. Nous sommes dans le domaine du don de Dieu. Il s’adresse à tous et n’est le début d’aucune communauté particulière, même si des disciples du Baptiste semblent avoir survécu au précurseur et avoir propagé un baptême qui fut un moment le rival du baptême chrétien (Ac 19,3). Il n’est pas rituel et se passe « au désert », concrètement, loin du Temple ou des lieux de culte, dans un cadre qui fut celui de l’entrée en Terre promise du peuple juif et de l’histoire d’Elie et d’Elisée. C’est un baptême de pénitence « *en vue* » de la rémission des péchés (en grec *eis* qui signifie aussi *pour*). Les Pères de l’Eglise se demanderont si le baptême de Jean était déjà de nature à remettre les péchés, même si c’était sans conférer encore la grâce, mais peut-on séparer la cessation de la panne et le passage du courant ? Il faut en effet laisser Jean à son rôle de précurseur et son baptême à son rôle de figure, très proche certes, mais seulement figure, du baptême chrétien.

* **Le baptême institué par Jésus**

*Le baptême de Jésus-Christ :* Jésus-Christ s’est volontairement soumis au baptême de Jean-Baptiste, pourtant destiné aux pécheurs, pour « accomplir toute justice » (Mt 3,13-17 ; Mc 1,9-11 ; Lc 3,21-22 ; Jn 1,25-34). La Trinité se manifeste, elle visite notre humanité en Jésus. Le ciel s’ouvre et le dialogue entre l’homme et Dieu est de nouveau possible et devient intime. Le Père révèle son Fils-bien-aimé en qui « il trouve toute sa joie » : par notre baptême, nous devenons nous aussi des fils et filles bien-aimés et nous sommes visités par l’Esprit.

*Le baptême conféré par Jésus* : Jean Baptiste annonce que, si lui a baptisé dans l’eau, il vient quelqu’un "après lui", qui est "plus puissant que lui" qui, lui, baptisera "dans l’Esprit Saint" (Mc 1,7-8) "et le feu" (cf Mt 3,11 et Lc 3,16). Il ne s’agit pas d’abord d’un rite, mais de l’action décisive du Messie qui purifiera le peuple d’Israël pour l’Heure de Dieu. Jésus a eu conscience que sa Passion était pour lui d’abord un "baptême", une plongée (Lc 12,50). « Après cela, Jésus se rendit en Judée, ainsi que ses disciples ; il y séjourna avec eux, et il baptisait. » (Jn 3,22) « Les pharisiens avaient entendu dire que Jésus faisait plus de disciples que Jean et qu’il en baptisait davantage. Jésus lui-même en eut connaissance. À vrai dire, ce n’était pas Jésus en personne qui baptisait, mais ses disciples. » (Jn 4,1-2). Jésus apprend donc à ses disciples à baptiser, mais avec un sens différent de celui de Jean-Baptiste : le baptême va devenir l’entrée dans la communauté de la Nouvelle Alliance par la participation à sa mort et à sa résurrection.

*L’entretien avec Nicodème* : tout le thème de cet enseignement de Jésus est la nouvelle naissance : « il faut naître de nouveau (ou d’en haut, anothèn) » (Jn 3,3 ; 7). Cette nouvelle naissance se distingue de la naissance charnelle, en ce qu’elle a lieu dans l’Esprit, et qu’elle produit donc un être spirituel, profondément libre par rapport aux lois de ce monde promis à la mort. Pourtant, elle n’est pas purement invisible : on renaît de l’eau (élément visible) et de l’Esprit (élément invisible) (v. 5).

*L’ordre donné aux apôtres* : « *Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* » (Mt 28,19). La finale de l’évangile de saint Matthieu porte une consigne explicite de baptiser "toutes les nations" au nom des trois personnes divines, qui apparaissent en cette seule occasion, nommées ensemble avec un double "et" qui marque leur égalité absolue.

*L’expérience de la première communauté chrétienne :*Ac 2,38 (juste après le discours de Pierre à la Pentecôte) : « repentez-vous et que chacun d’entre vous se fasse baptiser au nom de Jésus-Christ, pour la rémission de ses péchés, et vous recevrez alors le don du Saint Esprit ». Tous les éléments sont présents : référence à la mission de Jésus Christ (ce qui ne remplace pas la formule trinitaire), la rémission des péchés et le don de l’Esprit Saint ensemble.
Ac 8,15-16 : les Apôtres Pierre et Jean viennent en Samarie où le diacre Philippe a déjà fait des baptêmes, « ils prièrent sur eux afin que l’Esprit Saint leur fut donné, car il n’était encore tombé sur aucun d’eux, ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus ». Certains y voient l’amorce de la distinction entre le baptême et la confirmation, avec l’inconvénient suivant : le baptême donne déjà l’Esprit.
Ac 19,1-7 : Paul trouve à Ephèse des disciples qui ne connaissent encore que le baptême de Jean et qui ignorent même l’existence du Saint-Esprit. Après avoir été instruits par Paul, « ils se firent baptiser au nom du Seigneur Jésus et quand Paul leur eut imposé les mains, l’Esprit Saint vint sur eux ».

* **La nécessité du baptême et de la confirmation**

*Catéchisme de l’Eglise Catholique (§1257-1261, 1285)*« Le Seigneur lui-même affirme que le baptême est nécessaire pour le salut (cf. Jn 3,5). Aussi a-t-il commandé à ses disciples d’annoncer l’Évangile et de baptiser toutes les nations (cf. Mt 28,20). Le baptême est nécessaire au salut pour ceux auxquels l’Évangile a été annoncé et qui ont eu la possibilité de demander ce sacrement (cf. Mc 16,16). L’Église ne connaît pas d’autre moyen que le baptême pour assurer l’entrée dans la béatitude éternelle ; c’est pourquoi elle se garde de négliger la mission qu’elle a reçu du Seigneur de faire " renaître de l’eau et de l’Esprit " tous ceux qui peuvent être baptisés. Dieu a lié le salut au sacrement du baptême, mais il n’est pas lui-même lié à ses sacrements.
Depuis toujours, l’Église garde la ferme conviction que ceux qui subissent la mort en raison de la foi, sans avoir reçu le baptême, sont baptisés par leur mort pour et avec le Christ. Ce baptême du sang, comme le désir du baptême, porte les fruits du baptême, sans être sacrement.
" Puisque le Christ est mort pour tous, et que la vocation dernière de l’homme est réellement unique, à savoir divine, nous devons tenir que l’Esprit Saint offre à tous, d’une façon que Dieu connaît, la possibilité d’être associé(s) au mystère pascal " (GS 22 ; cf. LG 16 ; AG 7). Tout homme qui, ignorant l’Évangile du Christ et son Église, cherche la vérité et fait la volonté de Dieu selon qu’il la connaît, peut être sauvé. On peut supposer que de telles personnes auraient désiré explicitement le baptême si elles en avaient connu la nécessité.
Quant aux enfants morts sans baptême, l’Église ne peut que les confier à la miséricorde de Dieu, comme elle le fait dans le rite des funérailles pour eux. En effet, la grande miséricorde de Dieu qui veut que tous les hommes soient sauvés (cf. 1Tm 2,4), et la tendresse de Jésus envers les enfants, qui lui a fait dire : " Laissez les enfants venir à moi, ne les empêchez pas " (Mc 10,14), nous permettent d’espérer qu’il y ait un chemin de salut pour les enfants morts sans baptême. D’autant plus pressant est aussi l’appel de l’Église à ne pas empêcher les petits enfants de venir au Christ par le don du saint baptême.
Avec le baptême et l’Eucharistie, le sacrement de la confirmation constitue l’ensemble des " sacrements de l’initiation chrétienne ", dont l’unité doit être sauvegardée. Il faut donc expliquer aux fidèles que la réception de ce sacrement est nécessaire à l’accomplissement de la grâce baptismale. En effet, " par le sacrement de confirmation, le lien des baptisés avec l’Église est rendu plus parfait, ils sont enrichis d’une force spéciale de l’Esprit Saint et obligés ainsi plus strictement à répandre et à défendre la foi par la parole et par l’action en vrais témoins du Christ " (LG 11). »

A noter que l’entrée dans l’Alliance que représentent le baptême et la confirmation a par principe deux dimensions : c’est un acte qui concerne une personne précise et prend place dans son histoire personnelle, mais c’est aussi un événement qui concerne tout le Corps du Christ qu’est l’Eglise, car chaque nouvelle vie chrétienne, c’est un membre nouveau qui lui est attaché, destiné à prendre sa place en son sein.
On voit aujourd’hui la limite de la privatisation à laquelle l’Eglise a dû se résoudre, du temps où l’on voulait que le baptême suive de très près la naissance. Pour les baptêmes d’adultes, on a retrouvé la tradition de la Vigile pascale (l’Epiphanie en Orient). La confirmation, à cause de la présence de l’évêque, a gardé longtemps son caractère communautaire, concernant toute la communauté chrétienne.

1. **Comment se passe le baptême et la confirmation ?**
* **Le déroulé**

Les très nombreuses "catéchèses baptismales" des Pères du 4e et du 5e siècle mettent en valeur les nombreux rites qui marquent l’initiation chrétienne et ils présentent souvent le baptême comme une sorte de mime de la Passion (trois immersions comme trois jours au tombeau).
Dans ses catéchèses mystagogiques (19 à 23), Cyrille de Jérusalem retrace pour les néophytes tout ce qui s’est passé pour eux dans la nuit pascale. Il associe la Parole de Dieu et des références à l’Ancien Testament, essentiellement l’Exode, aux différents sacrements. Cyrille de Jérusalem insiste sur les dispositions intérieures, afin que la vie quotidienne soit conforme à la foi et fleurisse en actions concrètes. Il y a l’avant des sacrements, préparé par la Parole et l’après dans la vie de chrétien.
- à l’entrée du baptistère, avec lecture de la première épître de Pierre (1P 5,8-14) : le renoncement à Satan, tourné vers l’Occident, le côté des ténèbres, « à toutes ses œuvres », « à tous ses fastes » et « à tout son culte » ; puis le Credo, tourné vers l’Orient, vers la lumière.
- le baptême, avec lecture de l’épître aux Romains (Rm 6,3-14) : la déposition des vêtements (se dépouiller du vieil homme, nu comme le Christ sur la Croix), l’onction d’huile exorcisée sur tout le corps (onction pré-baptismale qui est celle des lutteurs qu’on enduit d’huile pour échapper aux prises de l’adversaire), conduit vers la piscine comme le Christ de sa croix au tombeau, plongés dans l’eau par 3 fois et émergeant par 3 fois, symbolisant le triduum du Christ au tombeau, mort symbolique, salut réel, puis le vêtement blanc qui symbolise que le baptisé a " revêtu le Christ " (Ga 3,27) et enfin le cierge allumé au cierge pascal, qui signifie que le Christ a illuminé le néophyte.
- la chrismation, avec lecture de la première épître de Jean (1Jn 2,20-28) : devenir des christs marqués du Saint-Esprit, comme le Christ remonté des eaux du jourdain sur lequel le Saint-Esprit vint reposer. « Jésus de Nazareth, que Dieu chrisma du Saint-Esprit » (Ac 10,37-38).
« Garde-toi de supposer que ce baume ne soit rien de plus. De même en effet que le pain eucharistique, après l’invocation du Saint-Esprit, n’est plus un pain banal, mais le corps du Christ, ainsi ce saint baume après l’invocation a cessé de n’être que lui-même, d’être comme on pourrait dire « commun ». Il est don gracieux du Christ, et de l’Esprit-Saint ; donc la divinité, par sa présence, le rend efficace. Tel est le baume dont on te chrisme symboliquement sur le front et aussi sur les divers organes des sens. Tandis que le corps est induit d’un baume visible, l’âme est sanctifiée par l’Esprit Saint et vivificateur ». (Cyrille de Jérusalem – *Catéchèse baptismale XXI*)
- puis la communion, avec lecture de l’épître aux Corinthiens (1Co 11,23).

En amont du baptême, une suite de rites préparatoires jalonne liturgiquement le chemin de la préparation catéchuménale et aboutit à la célébration des sacrements de l’initiation chrétienne. L’appel décisif, avec l’inscription des noms des futurs baptisés de la nuit de Pâques, ouvre, pour les catéchumènes le temps appelé « de la purification et de l’illumination », temps de retraite spirituelle et de conversion durant le temps du Carême, qui est rythmé par les 3 « scrutins », pour fortifier et encourager le futur baptisé avec des prières d’exorcisme.

* **Un ou deux sacrements de l’initiation ?**

On a souvent du mal à comprendre la place la confirmation par rapport au baptême. L’imposition des mains est à bon droit reconnue par la tradition catholique comme l’origine du sacrement de la confirmation qui perpétue, en quelque sorte, dans l’Église, la grâce de la Pentecôte " (Paul VI - *Divinæ consortium naturæ*). Très tôt, pour mieux signifier le don du Saint-Esprit, s’est ajoutée à l’imposition des mains une onction d’huile parfumée (chrême). Cette onction illustre le nom de " chrétien " qui signifie " oint " et qui tire son origine de celui du Christ lui-même, lui que " Dieu a oint de l’Esprit Saint " (Ac 10,38). Et ce rite d’onction existe jusqu’à nos jours, tant en Orient qu’en Occident. C’est pourquoi, en Orient, on appelle ce sacrement chrismation, onction de chrême, ou myron, « myrrhe » (cf Lc 2,11). En Occident le nom de confirmation suggère que ce sacrement à la fois confirme le baptême et affermit la grâce baptismale.

Là où l’Orient chrétien propose les sacrements comme le don plénier du Christ, qui bouscule toute pédagogie humaine, l’Eglise d’Occident a essayé de faire cadrer autant que possible l’âge où sont proposés les sacrements et les étapes vraies ou supposées de la croissance humaine et psychologique des sujets. Déjà la première communion (qui avait lieu pendant longtemps autour des 14 ans) fut à partir du 17e siècle l’occasion d’une préparation minutieuse, suivie d’une année de "persévérance". Cette étape, ritualisée, encadrée, visait à faire de cette première communion, un moment fort qui influait sur toute la vie du chrétien adulte. Après la première communion, proposée ainsi aux enfants plus jeunes, on a voulu faire de la confirmation (bientôt concurrencée par la profession de foi, issue des églises de la Réforme) une étape structurante : avec l’allongement de l’adolescence, on l’a portée souvent très tard (classe de 3e ou même de seconde) avant de se rendre compte que beaucoup arrivaient à l’âge adulte sans l’avoir reçue, ce qui posait problème pour leur mariage, par exemple. On a fait du sacrement de confirmation, le sacrement de la maturité chrétienne, de la mission, de l’action catholique etc… en oubliant qu’en Orient (y compris dans l’Eglise catholique), il est donné à des bébés !

Ce n’est pas non plus la distinction entre la grâce du Christ et celle du Saint Esprit qui différencie les deux sacrements, car c’est rigoureusement la même, ni entre la rémission des péché et l’habitation de la vie divine, car le baptême est déjà tout cela. Alors ? Reconnaissons qu’il y a dans les manières de faire du Christ une répétition qui permet l’approfondissement : deux pêches miraculeuses, deux multiplications des pains, deux effusions de l’Esprit (le soir de Pâques en Jn 20 et à la Pentecôte) etc… Là où la première touche met l’homme en relation avec Dieu, la seconde tient compte de la réception que l’organisme humain a réservée à la grâce. C’est pourquoi, elle est plus finement adaptée aux mécanismes de notre subjectivité : au lieu d’être générale et englobante, elle se partage en une foule de canaux différents (tels sont les dons de l’Esprit Saint) qui viennent rejoindre le fond de l’être humain. Par le fait même, elle prend en compte la croissance de l’être humain, elle l’aide à acquérir sa pleine stature spirituelle.

Le sacrement est avant tout un don de Dieu et, ce qui est indispensable, c’est une vraie catéchèse sacramentelle, "mystagogique", qui fasse goûter la beauté de ce don de Dieu et qui détermine celui qui le reçoit à se donner complètement au Christ. Quel que soit l’âge où le sacrement est reçu, une telle catéchèse est possible. Mais il n’y a pas de recette miracle. Après comme avant, il faudra continuer d’accompagner, d’instruire, de reprendre etc…

1. **La grâce du baptême et de la confirmation**

Les différents effets du baptême sont signifiés par les éléments sensibles du rite sacramentel. La plongée dans l’eau fait appel aux symbolismes de la mort et de la purification, mais aussi de la régénération et du renouvellement. Les deux effets principaux sont donc la purification des péchés et la nouvelle naissance dans l’Esprit Saint (cf. Ac 2,38 ; Jn 3,5).

* **Pour la rémission des péchés**

Par le baptême, tous les péchés sont remis, le péché originel et tous les péchés personnels ainsi que toutes les peines dues au péché. En effet, en ceux qui ont été régénérés il ne demeure rien qui les empêcherait d’entrer dans le Royaume de Dieu, ni le péché d’Adam, ni le péché personnel, ni les suites du péché, dont la plus grave est la séparation de Dieu. Dans le baptisé, certaines conséquences temporelles du péché demeurent cependant, tels les souffrances, la maladie, la mort, ou les fragilités inhérentes à la vie comme les faiblesses de caractère, etc., mais surtout une inclination au péché que la Tradition appelle la concupiscence, ou, métaphoriquement, " le foyer du péché " (fomes peccati). La concupiscence n’est pas capable de nuire à ceux qui n’y consentent pas et résistent avec la grâce du Christ.

Saint Paul, dans le chapitre 6 de la Lettre aux Romains va amplifier la relation du baptême avec la passion du Christ, se faisant l’écho de ce que Jésus lui-même disait en annonçant sa passion (Mc 10,39 ; Lc 12,50).

« Que nul donc ne se figure que le baptême soit seulement une grâce de rémission des péchés : il est aussi grâce d’adoption. Nous le savons bien, le baptême qui est à la fois purification de nos fautes et intermédiaire du don de l’Esprit Saint, est ainsi la réplique des souffrances du Christ, et c’est pour cela que Paul s’écriait : « Ignorez-vous donc que nous tous, les baptisés dans le Christ Jésus, c’est dans sa mort que nous avons été baptisés ? Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême, dans sa mort » (Rm 6,3-4). Il disait cela à des gens disposés à voir dans le baptême l’intermédiaire de la purification des fautes et de l’adoption, mais non point aussi la participation aux véritables douleurs du Christ qu’il imite. » (Cyrille de Jérusalem – *catéchèse baptismale XX).*

Dans la Lettre aux Colossiens, Paul va reprendre le lien du baptême avec la mort et la résurrection du Christ. Il va y rajouter l’affirmation que le baptême est la vraie circoncision.
*«*En lui (le Christ), vous avez reçu une circoncision qui n’est pas celle que pratiquent les hommes, mais celle qui réalise l’entier dépouillement de votre corps de chair ; telle est la circoncision qui vient du Christ. Dans le baptême, vous avez été mis au tombeau avec lui et vous êtes ressuscités avec lui par la foi en la force de Dieu qui l’a ressuscité d’entre les morts. Vous étiez des morts, parce que vous aviez commis des fautes et n’aviez pas reçu la circoncision dans votre chair. Mais Dieu vous a donné la vie avec le Christ : il a pardonné toutes nos fautes.*»* (Col 2,11-13)

* **Une créature nouvelle**

Le baptême fait aussi du néophyte " une création nouvelle " (2Co 5,17), « adopté comme fils » (Ga 4,5), " participant de la nature divine " (2P 1,4), « membre du Christ » (1Co 6,15 ; 12,27), « héritiers de Dieu, héritiers avec le Christ » (Rm 8,17), « sanctuaire de l’Esprit Saint » (1 Co 6,19). « Voyez quel grand amour nous a donné le Père pour que nous soyons appelés enfants de Dieu – et nous le sommes. » (1Jn 3,1).
La nouvelle naissance de ceux qui ont accueilli le Verbe est, à l’image de celle de Jésus, une naissance virginale : « Ils ne sont pas nés du sang, ni d’une volonté charnelle, ni d’une volonté d’homme : ils sont nés de Dieu. » (Jn 1,13).

La Sainte Trinité donne au baptisé la grâce sanctifiante, la grâce de la justification qui le rend capable de croire en Dieu, d’espérer en Lui et de L’aimer, ce sont les vertus théologales ; qui lui donne de pouvoir vivre et agir sous la motion de l’Esprit Saint ; et qui lui permet de croître dans le bien par les vertus morales. La confirmation apporte croissance et approfondissement de la grâce baptismale en nous enracinant plus profondément dans la filiation divine, en nous unissant plus fermement au Christ et à l’Eglise ; en diffusant en nous les dons de l’Esprit Saint ; et en nous accordant une force spéciale de ce même Esprit Saint pour répandre et défendre la foi par la parole et par l’action en vrais témoins du Christ.

Ainsi, tout l’organisme de la vie surnaturelle du chrétien a sa racine dans le baptême. Les baptisés, puis confirmés, ont reçu une "onction" (1Jn 2, 20.27), qui les "instruit" sur tout ce qui concerne Dieu, qui les garde du péché et qui leur donne les arrhes de l’héritage des fils (Ep 1,14).
« Puisqu’on vous a admis à recevoir cette sainte chrismation, vous recevez le nom de chrétiens, et vous justifiez aussi, par votre nouvelle naissance, cette appellation. » (Cyrille de Jérusalem – *Catéchèse baptismale XXI*)

Appelés des ténèbres à l’admirable lumière du Christ, le baptisé, " après avoir été illuminé " (He 10,32) est devenu " fils de lumière " (1Th 5,5), et lumière lui-même : « Autrefois, vous étiez ténèbres ; maintenant, dans le Seigneur, vous êtes lumière ; conduisez-vous comme des enfants de lumière » (Ep 5,8). Illumination est un synonyme de baptême, à cause de la foi dévoilée, qui révèle les mystères de Dieu.

* **Incorporés à l’Église, Corps du Christ**

*Catéchisme de l’Eglise Catholique*Le baptême fait de nous des membres du Corps du Christ. " parce que nous sommes membres les uns des autres. " (Ep 4,25). Le baptême incorpore à l’Église. Surgit des fonts baptismaux l’unique peuple de Dieu de la Nouvelle Alliance qui dépasse toutes les limites naturelles ou humaines des nations, des cultures, des races et des sexes : " Aussi bien est-ce en un seul Esprit que nous tous avons été baptisés pour ne former qu’un seul corps " (1Co 12,13). Les baptisés sont devenus des " pierres vivantes " pour " l’édification d’un édifice spirituel, pour un sacerdoce saint " (1P 2,5). Par le baptême, ils participent au sacerdoce du Christ, à sa mission prophétique et royale, ils sont " une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis pour annoncer les louanges de Celui qui (les) a appelés des ténèbres à son admirable lumière " (1P 2,9). Le baptême donne part au sacerdoce commun des fidèles. Devenu membre de l’Église, le baptisé n’appartient plus à lui-même (1 Co 6,19), mais à Celui qui est mort et ressuscité pour nous (cf. 2Co 5,15). … Le baptisé jouit de droits au sein de l’Église : recevoir les sacrements, être nourri avec la parole de Dieu et être soutenu par les autres aides spirituelles de l’Église. Le baptême, et plus encore la confirmation, sont sources de responsabilités et de devoirs, notamment la mission d’évangéliser :
" Devenus fils de Dieu par la régénération [baptismale], (les baptisés) sont tenus de professer devant les hommes la foi que par l’Église ils ont reçue de Dieu " (LG 11) et de participer à l’activité apostolique et missionnaire du Peuple de Dieu (cf. LG 17 ; AG 7,23).

* **Un caractère indélébile**

Le baptême scelle le chrétien d’une marque spirituelle indélébile de son appartenance au Christ : « il nous a marqués de son sceau » (2 Co 1,22), « vous avez reçu la marque de l’Esprit Saint » (Ep 1,13), « N’attristez pas le Saint Esprit de Dieu, qui vous a marqués de son sceau en vue du jour de votre délivrance » (Ep 4,30), « avant que nous ayons marqué du sceau le front des serviteurs de notre Dieu » (Ap 7,3). Cette marque n’est effacée par aucun péché, même si le péché empêche le baptême de porter des fruits de salut. Donné une fois pour toutes, le baptême ne peut pas être réitéré. « Car il y a un seul Seigneur, une seule foi, et un seul baptême » (Ep 4,5). " Le baptême est le sceau de la vie éternelle " (S. Irénée).

Le " caractère " perfectionne le sacerdoce commun des fidèles, reçu dans le baptême, et " le confirmé reçoit la puissance de confesser la foi du Christ publiquement, et comme en vertu d’une charge (quasi ex officio) " (S. Thomas d’Aquin - *Somme Théologique*).

L’Esprit de communion qui existe entre le Père et le Fils m’a été donné le jour de mon baptême et je l’ai pleinement accueilli dans le sacrement de la confirmation. L’Esprit est celui qui m’unit intimement à Jésus et me rend cohéritier du Père. Si je lui remets ma vie, il devient la force qui me fait agir, la détermination de ma volonté et la paix de mon cœur. Le fidèle qui aura gardé ce sceau jusqu’au bout, qui sera resté fidèle aux exigences de son baptême, pourra s’en aller, marqué du signe de la foi, dans l’attente de la vision bienheureuse de Dieu et dans l’espérance de la résurrection.

**Conclusion**

 « Le baptême est le plus beau et le plus magnifique des dons de Dieu... Nous l’appelons don, grâce, onction, illumination, vêtement d’incorruptibilité, bain de régénération, sceau, et tout ce qu’il y a de plus précieux. *Don*, parce qu’il est conféré à ceux qui n’apportent rien ; *grâce*, parce qu’il est donné même à des coupables ; *baptême*, parce que le péché est enseveli dans l’eau ; *onction*, parce qu’il est sacré et royal (tels sont ceux qui sont oints) ; *illumination*, parce qu’il est lumière éclatante ; *vêtement*, parce qu’il voile notre honte ; *bain*, parce qu’il lave ; *sceau*, parce qu’il nous garde et qu’il est le signe de la seigneurie de Dieu. »
(S. Grégoire de Naziance)

« Dans ce psaume (22), il te demande d’être la brebis que Dieu mène paître et qui ne manque d’aucun bien. Le bon berger y est aussi herbe de pâturage, eau du repos, nourriture, abri, chemin et guide ; il est tout et accorde sa grâce selon les besoins du moment.
L’Eglise tire de là cette leçon : il te faut d’abord devenir la brebis du bon pasteur, conduite à travers une belle catéchèse vers les sources et les pâturages divins de l’enseignement, pour être enseveli avec lui en sa mort par le baptême, sans craindre une pareille mort. Ce n’est pas la mort, c’en est l’image et l’ombre. « Si en effet je m’avance au milieu de l’ombre de la mort, je ne craindrai pas ce qui m’arrive comme un mal, car tu es avec moi », dit-il (Ps 22,4).
Ensuite il te guide avec le bâton de l’Esprit. Il dresse la table mystique qu’il a préparée contre celle des démons. C’étaient eux qui opprimaient la vie des hommes avec leur idolâtrie. Contre eux voici la table de l’Esprit.
Puis il oint la tête avec l’huile de l’Esprit ; il ajoute le vin qui réjouit le cœur et il inspire à l’âme cette sobre ivresse, lui faisant oublier l’éphémère pour songer à l’éternel. Car qui a goûté à cette ivresse-là reçoit l’éternité, au lieu d’une vie tôt terminée, et son séjour dans la maison de Dieu est aussi long que la longueur des jours. »(S. Grégoire de Nysse – *Homélie sur le psaume baptismal « Tu es mon berger »)*